GUIDE ENFANCE JEUNESSE

Qu'est ce que le projet éducatif cassonnais ?

La petite enfance

Et pour mon enfant ?

Une jeunesse à Casson

Ça bouge chez nous !

Commune de Casson

SOMMAIRE

PROJET EDUCATIF CASSONNAIS 3

LA PETITE ENFANCE 6

1. *Les modes d'accueil àCasson* 6
2. *Moi tout seul !* 6
3. *Le multi-accueil Paprika* 7
4. *RAM* 8
5. *PMI* 8

ENFANCE-JEUNESSE (3-18 ans) 9

1. *Temps scolaire* 9
2. *Temps péri et extrascolaire* 14
3. *AJICO (11-18 ans)* 16

VIE CULTURELLE ET SPORTIVE 17

Les associations culturelles

Bibliothèque municipale
Ecole de musique intercommunale
TRAC
Polyglotte
Les équipements culturels

Les associations sportives 19

Casson Basket Club
Badminton de Casson
ASC Football
Animation sportive départementale
Les équipements sportifs

Les évènements culturels intercommunaux 21

INFOS UTILES ET PRATIQUES 22

EDITO

Depuis plusieurs années, la municipalité œuvre au quotidien dans le but d'améliorer et promouvoir les actions dans le domaine de l'enfance et la jeunesse. En effet, la politique enfance-jeunesse représente la compétence principale qu'exercent les communes, envers les habitants. Qu'il s'agisse de la petite enfance, où la découverte des structures est essentielle ; de l'enfance, où l'accompagnement dans la vie scolaire et périscolaire est importante ; ou bien de la jeunesse, où l'ouverture vers de nouveaux horizons doit être aidée, la commune de Casson est soucieuse d'apporter un soutien aux enfants et aux parents pour permettre à l'enfant son équilibre, et son épanouissement.

C'est dans cette optique que la commune met à votre disposition ce guide enfance-jeunesse, dans lequel vous trouverez l'ensemble des informations sur les structures et les services, mis en œuvre sur le territoire.

Philippe EUZENAT, maire de Casson

Retrouvez toute l'actu de Casson

- dans son magazine
- sur son site internet www.casson.fr
- sur son facebook : commune de Casson

Le sport

Il s'agit de favoriser l'épanouissement et la socialisation de chacun en mettant en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires aux différents partenaires éducatifs (scolaires, extrascolaires).

La culture

- Promouvoir et développer l'offre culturelle du territoire

- Permettre un meilleur accès à la culture et à la créativité artistique pour tous les enfants et les jeunes

- Favoriser le montage de projets culturels vecteurs de liens entre les différents partenaires (familles, écoles, associations, dispositifs départementaux,...)

La politique éducative

La commune de Casson poursuit son investissement dans la politique enfance-jeunesse par le biais du projet éducatif cassonnais.

Le projet éducatif de Casson est une politique éducative transversale, globale et partagée, menée en direction des enfants et des jeunes âgés de 2 à 20 ans et de leurs familles. Il a pour objet de faire du lien et d'amener de la cohérence entre tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance jeunesse.

Nous avons à coeur de favoriser le bien vivre ensemble, notamment autour des enjeux de citoyenneté. Nous souhaitons accompagner notre jeunesse en lui proposant, à tous les stades de son développement, des actions citoyennes telles que de l'accompagnement de projet ou de la prévention.

Pour grandir, il faut apprendre, s'épanouir, découvrir, agir et cela passe par des échanges, de la convivialité et des rencontres intergénérationnelles.

Le projet existe à travers le partage de toutes et de tous, enfants, adultes, écoles, associations...

Nous invitons chacun à participer à ce projet pour faire vivre notre territoire et son éducation.

L'environnement

L'avenir de Casson ne peut se faire sans une politique environnementale.

- sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux de développement durable (gestion des déchets, aménagement, consommation locale et responsable).

- s'approprier son environnement proche qu'il soit d'ordre naturel, social et économique

Le numérique et les nouvelles technologies

Ils sont parties intégrantes de la société actuelle.

- développer l'accès matériel et intellectuel au numérique pour tous, de façon raisonnée et pédagogique,

- développer l'objectivité, la curiosité chez les jeunes pour les préparer aux réalités de demain.

Commune de Casson

Qu'est-ce que le PEC (Projet Educatif Cassonnais)?

Un projet éducatif, c'est quoi ?

Une démarche partenariale volontaire à l'initiative de la commune qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'éducation.

Mais dans quels buts ?

• Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité
• Contribuer à la lutte contre les inégalités et l'accès aux loisirs.
Comment procède-t-on ?
• Organiser une stratégie éducative collective avec une meilleure complémentarité entre les différentes interventions
• Proposer des actions en faveur des enfants et des jeunes

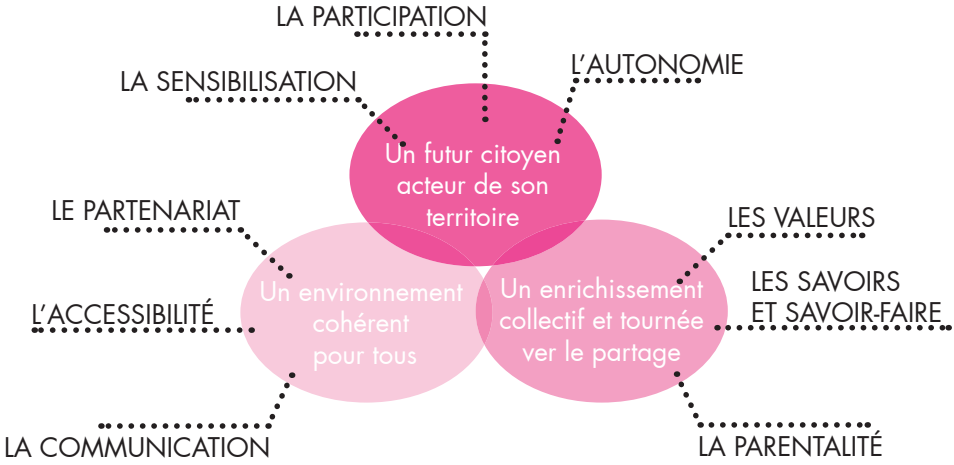

PROJET ÉDUCATIF CASSONNAIS :

• 3 ANS : 2018/2021 • PUBLIC : 2 - 20 ans • Un comité de pilotage avec tous les acteurs éducatifs

Quelles actions ont été menées ?

Les membres du comité de pilotage (institutions, élus, agents, associations, enseignants, parents) du PEC ont proposé différentes actions parmi lesquelles…

Quelles idées d'actions ont été proposées ?

- Un conseil municipal de jeunes
- Une visite des institutions (Sénat, Assemblée Nationale, Conseil Départemental…)
- Des aménagements complémentaires pour les transports doux
- Une interface collaborative entre les acteurs éducatifs
- L'accompagnement des seniors aux sorties des enfants (scolaire, extrascolaire)
- Des ciné-débat etc.

Quelle organisation scolaire pour les écoles ?

Un retour à la semaine de 4 jours

Les horaires scolaires ont pu être revus suite au décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. En décembre 2017, la mairie et l'école ont formulé à l'académie la demande d'évolution des rythmes scolaires.

Cette décision a été prise suite à la concertation des acteurs éducatifs de la commune (familles, écoles, agents municipaux et élus) qui souhaitaient majoritairement un retour à la semaine de 4 jours.

L'académie a validé définitivement le planning commun aux 2 écoles (Sainte Anne et Montgolfier) sur la base d'une semaine sur 4 jours.

Les trois principaux atouts sont :

- Une pause le mercredi
- Un temps d'école plus important le matin considéré comme favorable aux apprentissages
- Une fin de la classe à 16h30 garantissant un temps intéressant l'après-midi tout en limitant sa durée.

La poursuite des TAP (temps d'activité périscolaire)

Malgré l'évolution des horaires scolaires, les TAP restent intégrés à l'accueil périscolaire du soir. Les ateliers, encadrés par les animatrices, sont programmés en amont de chaque période afin de garantir un panel d'animations diversifié (activités manuelles, artistiques, culturelles et physiques).

Des intervenants extérieurs peuvent être sollicités dans le cadre de ces ateliers (ex : musique, poterie, danse, théâtre, photo, ...).

Un bilan quantitatif et qualitatif est réalisé en équipe à chaque fin de période afin de pouvoir envisager les réajustements éventuels en vue d'une amélioration continue.

Plus d'informations :

Pôle enfance-jeunesse-éducation-citoyenneté • 02 40 77 67 71 • melina.courtin@casson.fr

Site internet de Casson : www.casson.fr rubrique « enfance-jeunesse »

La petite Enfance (0-3 ans)

1 - Les modes d'accueil à Casson

Deux modes d'accueil individuel existent sur la commune de Casson :

Assistante Maternelle

L'enfant est confié au domicile de la professionnelle, le parent est un employeur. La liste des assistantes maternelles se trouve auprès du Relais Assistantes Maternelles (voir article sur le RAM)

Garde à domicile

L'enfant est gardé au domicile de la famille, le parent est employeur ou client d'un organisme habilité.
Site : www.servicesalapersonne.gouv.fr ou emploi direct

La structure Multi-Accueil Paprika est un accueil collectif :

- l'enfant est confié dans un même lieu où plusieurs enfants sont accueillis en même temps
- le parent est un usager de la structure

2 - Moi tout seul !

Cette association a été créée dans le but de proposer aux parents et assistantes maternelles, un lieu sécurisé pour que les enfants pratiquent la motricité libre.

Les séances ont lieu dans la salle de sport : les enfants ont la possibilité de courir, sauter, grimper, rouler... du matériel adapté est mis à leur disposition : tapis, poutre, coffre pour appréhender l'espace, le corps, les limites...

L'association s'équipe petit à petit en matériel pour accompagner les jeux des enfants : parcours sensoriel, jeux à tirer et à pousser, balles sensorielles....

Les tout-petits bénéficient d'un espace bébé et participent à leur manière à la séance :
en plus de la motricité libre, ils côtoient d'autres adultes, d'autres enfants.

Site : https://mtscasson.wordpress.com/

3 - Le multi-accueil Paprika

L'offre d'accueil petite enfance à Casson se développe avec un accueil collectif ouvert du lundi au vendredi.

Il est proposé un accueil de 12 places durant toute l'année (4 semaines de fermeture par an) par le groupe mutualiste VYV care.
Une équipe de professionnels qualifiés accueille chaque jour vos enfants

Le projet du multi-accueil s'appuie sur des valeurs, notamment la solidarité et le respect de la personne. L'humain est au coeur des actions.

Des engagements :

- Un espace convivial et adapté d'accueil et d'information

- Une qualité de service et de prise en charge

- Association des parents, professionnels et partenaires à la vie du service

Multi-accueil Paprika – 89 route de Nort-sur-Erdre

Pour plus d'informations, contacter la mairie ou consulter le site internet www.casson.fr
Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

4 - RAM

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service municipal, libre et gratuit, animé par une Educatrice de Jeunes Enfants. Il s'adresse aux futurs parents, parents, assistants maternels et garde à domicile.

C'est un lieu d'accueil et d'information pour les familles qui cherchent un mode de garde pour leur enfant. C'est un service qui a pour objectif d'accompagner les familles dans leurs démarches et leur réflexion ainsi que les assistants maternels dans leurs questions.
Le RAM est aussi un espace d'animation. Accompagnés par un parent ou par un assistant maternel, les enfants ont la possibilité de participer à des ateliers. C'est l'occasion de faire ses premiers pas vers la vie en groupe et de favoriser l'éveil et le développement de l'enfant.
La responsable du Relais intervient également sur la commune de Nort-sur- Erdre.

Accueil à CASSON

Jeudi de 16h à 19h (accueil libre)
89 Route de Nort-sur-Erdre
(au-dessus du multi-accueil Paprika) 02 40 77 63 14

Accueil à NORT SUR ERDRE

Lundi : 9h à 12h (sur RDV)
Mardi : 9h à 12h (sur RDV) et 15h à 19h (accueil libre)
Vendredi : 9h à 12h (sur RDV) et 14h à 17h (accueil libre)

7 Rue de la Fraternité – Salle Nord 02 51 12 65 21 (répondeur)
ram@nort-sur-erdre.fr

5 - PMI

La Protection Maternelle et Infantile est un service du Conseil Départemental de Loire Atlantique. Elle propose des services en direction des femmes enceintes, des enfants de 0 à 6 ans et de leur famille. Ses actions s'inscrivent dans un but de prévention. Elles sont gratuites et confidentielles. Elles ont pour but de vous guider sur les questions concernant le sommeil, l'alimentation, la pesée, l'allaitement, les vaccins et tout ce qui concerne l'éveil et le développement de votre enfant.

L'équipe de professionnels vous propose sur RDV et gratuitement :

- Une prise en charge par une sage-femme de PMI en lien avec les acteurs du secteur libéral pour les suivis de grossesse (visite à domicile)
- Des permanences ou visites à domicile par une puéricultrice
- Des consultations médicales pour les examens de suivi de votre enfant de 0 à 6 ans par le médecin de PMI

Pour les habitants de la commune de Casson, le centre médico-social de référence est situé au :
33 bis rue du Général Leclerc à Nort sur Erdre - 02 40 29 54 35.
Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h15.

Enfance-Jeunesse (3-18 ans)

1 - Le temps scolaire

A. Présentation de la semaine scolaire & Rythmes scolaires

La semaine scolaire s'organise entre l'accueil périscolaire, le temps d'école et la restauration scolaire.

Les horaires des écoles :

Le matin : 8h30-12h
L'après-midi : 14h-16h30

Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant le début des cours en début et milieu de journée.

Contact des écoles :

École Montgolfier
141 route de Nort sur Erdre
44390 CASSON
02 40 77 63 82
ce.0441987w@ac-nantes.fr

École Sainte-Anne
2 rue du château
44390 CASSON
02 40 77 60 11
www.ecole-sainteanne-casson.fr

B. Ecole Publique Montgolfier

L'équipe pédagogique Montgolfier accueillera votre enfant autour d'un projet d'école qui encouragera l'initiative des élèves, les fera progresser pour penser, communiquer, expliquer, démontrer et argumenter. Il offrira à votre enfant un parcours culturel que nous affinons chaque année. Il garantira la mise en place d'actions visant à aider les élèves les plus en difficulté.

Exemple des activités réalisées par les écoles :

- Bibliothèque
- Anglais
- Voyage éducatif
- Lien CM/6e
- Spectacle (marionnettes , contes, magicien...)
- Musique / chant choral
- Piscine

Pour inscrire votre enfant,

merci d'appeler le **02 40 77 63 82**, de laisser vos coordonnées sur le répondeur, nous vous rappellerons pour fixer une date d'inscription et de visite de l'école.

Munissez-vous du récépissé de la mairie, du carnet de santé de votre enfant, et du livret de famille.

C. Ecole Privée Sainte-Anne

Nos convictions

Nous voulons que l'école soit un **lieu de vie calme et serein** où chaque personne, enfant ou adulte, puisse s'épanouir et grandir avec les autres pour un avenir dans la société.

Pour cela, nous souhaitons **vivre dans la bienveillance** : que chaque membre de la communauté éducative accorde une attention particulière à l'autre en prenant en compte ses singularités, ses différences.

Aider l'enfant à grandir en développant des qualités humaines et morales.

Travailler ensemble en développant l'envie d'apprendre, le goût de l'effort et le sens critique comme apprentissage de liberté pour valoriser la singularité de chaque Personne afin qu'elle devienne une richesse pour la communauté.

Aider à acquérir des savoirs et des compétences, à être autonome et réfléchi, à regarder le monde en sachant que chacun y a sa place.

Les activités :
• Des rencontres sportives • Un vidéoprojecteur dans chaque classe • Une classe de mer en CM • Des cours de natation du CP au CM2 • Des sorties au théâtre • Un jardin à l'école • Des intervenants en musique et arts • Une kermesse champêtre avec défilé…

INSCRIPTIONS
Accueil des familles et présentation de l'école et de ses projets par la directrice tout au long de l'année.
Vous pouvez prendre rendez-vous par tél au 02 40 77 60 11 ou par courriel: ec.casson.ste-anne@ec44.fr

Les enseignantes et le personnel éducatif

D. Associations des parents d'élèves APEM

Une association de parents d'élèves ...

Association loi 1901, l'APEM se compose d'un conseil d'administration et d'un bureau, élus en début d'année en assemblée générale des parents adhérents.
Au-delà de ce formalisme, chaque parent, élu ou non, est invité à participer :

- aux réunions qui jalonnent l'année scolaire ;
- aux groupes de travail qui préparent des évènements ;
- aux évènements eux-mêmes, qui demandent toujours beaucoup de main d'œuvre bénévole

...qui organise des évènements ...

Café de bienvenue à la rentrée, bourse aux jouets en novembre, marché et goûter de Noël en décembre, jeu de piste au printemps, fête de fin d'année en juin...
La liste n'est pas figée ! Chacun de ces moments s'organise en fonction de l'envie de parents bénévoles. Un investissement qui est toujours récompensé par le plaisir des enfants à y participer.

...et finance des équipements

Les équipements de la cour (billodrome, table de ping-pong, tables de pique-nique, baby-foot, vélos, ballons, etc...) ont été financés au fil des ans par l'APEM. Une partie du bénéfice annuel est donné à la coop scolaire et permet de financer l'achat de livres et une partie du parcours culturel des enfants.

E. Associations des parents d'élèves APEL

L'association des parents d'élèves de l'école Sainte Anne constitue un trait d'union entre les familles et l'équipe enseignante. Elle organise des actions pour animer l'école et récolter des fonds.

Chaque fin d'année des ateliers rassemblent les parents en vue du marché de Noël. Il s'agit non seulement d'un apport essentiel à cette manifestation mais aussi d'une manière de tisser du lien, surtout avec les nouvelles familles.

Le marché de Printemps, traditionnellement organisé durant les portes ouvertes, permet une seconde fois dans l'année de découvrir l'école puisque tout Cassonnais peut y passer. Les bénéfices sont utilisés pour des projets scolaires parfois coûteux dont les frais s'étalent sur plusieurs années mais aussi du matériel pédagogique.

De plus, chaque année l'APEL finance un spectacle pour toute l'école ainsi que la sortie extra-scolaire de fin d'année pour tous les élèves.

F. Collèges public & privé de Nort sur Erdre

Le collège Paul DOUMER est un espace d'apprentissage mais se veut aussi un lieu d'épanouissement de nos élèves, deux conditions à la réussite et à l'intégration de tous. Le collège Paul DOUMER, dans le cadre du projet académique et du projet d'établissement accompagne les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou leur orientation, tout en favorisant l'épanouissement et développant l'excellence. Notre objectif : la réussite de nos élèves, vos enfants, dans un cadre convivial.

- **Le dynamisme de nos équipes** se poursuit avec de nombreux projets organisés au profit de vos enfants, en Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) ou non : Cross ELA, Rallye Citoyen, échange linguistique à l'étranger, visites d'entreprises, concours Kangourou des mathématiques,…

- **Un tutorat entre élèves** est généralisé afin de garantir une ambiance conviviale et un tutorat exercé par des adultes sera proposé pour des élèves rencontrant des difficultés.

- **Le collège accueille des associations répondant aux besoins de nos élèves :**
  - en matière de sport scolaire avec du Hand Ball, danse, badminton, canoë, speedminton, escalade, futsal, gymnastique, tennis de table et jujitsu, répartis sur les lundis, mercredis et jeudis.
  - en matière d'animation dans le cadre du Foyer Socio Educatif (F.S.E) partenaire de nombreuses actions au service des élèves au sein du collège.

http://pdoumer.loire-atlantique.e-lyco.fr/
Tel : 02 40 29 57 23

Le collège privé Saint-Michel de Nort sur Erdre :
www.ec-erdre.fr/college-st-michel/
Tél : 02 51 12 00 51

G. Les lycées

Les lycées de secteur desservis par les transports scolaires sont :

- **Le lycée public Camille Claudel à Blain**
  http://claudel.paysdelaloire.e-lyco.fr/ Tél : 02 40 79 94 80

- **Le Lycée Professionnel Privé de l'Erdre, à Nort sur Erdre**
  www.ec-erdre.fr/lycee-de-l-erdre/ Tél : 02 40 72 21 45

- **Le lycée général privé Saint Martin à Nort sur Erdre**
  www.ec-erdre.fr/lycee-stmartin/ Tél : 02 40 72 49 49

2 - Les temps péri et extrascolaire

L'accueil périscolaire se fait dans une structure implantée en centre bourg, mise en service en septembre 2005. C'est dans ces mêmes locaux que les enfants sont accueillis pendant le temps de la pause méridienne.

Rue du bas du Bourg 44390 Casson / 02 40 77 64 58 / alsh@casson.fr

Chaque année scolaire, il est obligatoire de constituer un dossier unique d'inscription (disponible sur **www.casson.fr**) à déposer en mairie. Aucun enfant ne pourra être pris en charge par le service sans cette formalité accomplie au préalable.

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation diplômée (règlementation DRDJSCS) et fait appel, en fonction de la fréquentation, à du personnel extérieur.

Les objectifs pédagogiques du temps péri et extrascolaire :

- Permettre à l'enfant de se construire (identité, autonomie, vie en collectivité…)
- Permettre à l'enfant d'être acteur de son territoire (expression, échange, connaissance..)
- Permettre à l'enfant de s'enrichir au contact des autres (respect, tolérance, écoute…)

Le règlement intérieur commun aux 3 structures est téléchargeable sur le site internet ;

Tarif en fonction du quotiant familial

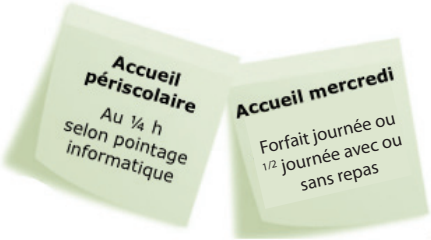

A. Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est un service municipal ouvert aux enfants scolarisés dans les deux écoles de la commune, **de 7h30 jusqu'au début de la journée scolaire et de la fin de la journée scolaire jusqu'à 18h45, dont mercredi entre 7h30 et 18h30.**
La réservation s'effectue au plus tard le jour d'accueil auprès de l'enseignant sauf le mercredi pour lequel la réservation doit intervenir le lundi précédent avant 12h par mail (alsh@casson.fr) ou à l'aide de la fiche de réservation.

B. Restauration Scolaire

La restauration scolaire est un service municipal ouvert aux enfants scolarisés dans les deux écoles de la commune. Pour la réservation des repas, adresser les demandes à **cantine@casson.fr** ou par courrier à la mairie.

Les inscriptions seront closes à 12h le vendredi précédant la semaine au cours de laquelle seront pris les repas. **Le Mercredi midi** les enfants inscrits au restaurant scolaire peuvent repartir **entre 13h et 13h45.**

Tarif de la restauration scolaire :
suivant le taux d'effort

Calculatrice sur le site de la ville
www.casson.fr

L'absence de document permettant de calculer le quotient familial entraînera l'application du tarif maximum.
Une facture unique sera établie en début de mois suivant la présence de l'enfant.
Vous pouvez calculer votre tarif sur le site de la commune.

C. L'accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs est un service municipal ouvert aux enfants de 3 ans révolus et jusqu'à 12 ans pendant les vacances scolaires.
Les réservations s'effectuent 15 jours avant le début des vacances à l'aide des formulaires de réservation disponibles sur **www.casson.fr**, en mairie et à l'accueil de loisirs. Ils sont à déposer à l'accueil de loisirs ou en mairie ou à **alsh@casson.fr**.
De manière exceptionnelle et sous réserve de places restantes, il est possible de réserver au-delà de la date limite. S'adresser à la Direction de l'accueil de loisirs **au 02 40 77 64 58** ou à **alsh@casson.fr.**
La tarification du service se fait au forfait par 1/2 journée (avec ou sans repas) ou à la journée avec repas selon le quotient familial.

Tarifs en fonction du quotient familial

Forfait
- **Journée avec repas**
- **1/2 journée avec ou sans repas**

L'absence de document permettant de calculer le quotient familial entraînera l'application du tarif maximum.
Une facture unique sera établie en début de mois suivant l'accueil de l'enfant.

3. Service jeunesse (11-18 ans)

L'animation jeunesse intercommunale accueille les jeunes de Casson, Nort sur Erdre et les Touches de 11 à 18 ans.

Des navettes sont assurées systématiquement de Casson jusqu'au lieu de l'activité ou de l'accueil libre

	L'ajico 11-18 ans Adhésion annuelle 10€	L'accueil de jeunes + de 14 ans Adhésion annuelle 2€
En période scolaire	**Accueil libre** Le mercredi entre 14h et 18h au local de Nort sur Erdre **Programme d'activités** Le vendredi soir et samedi sur inscription	Possibilité de contacter l'animateur pour organiser des activités, des projets
En vacances scolaires	**Accueil libre** Tous les jours entre 14h et 18h au local de Nort sur Erdre **Programme d'activités** Tous les jours des vacances en journée, demi-journées, soirées sur inscription, possibilité de déjeuner sur place	Animations dans les espaces publics Possibilité de contacter l'animateur pour organiser des activités, travailler des projets… Possibilité d'organiser des séjours

Dans le programme vous retrouvez notamment :

- **des activités sportives** : tournois de FOOT, course d'orientation, canoë, golf, vélo…
- **des activités créatives** : fabrication de *bijoux*, *cuisine*, atelier bien être…
- **des sorties** : **bowling**, patinoire, parc aquatique, Naudières, PAINT BALL…
- **des soirées** : match sportif, **cinéma**, soirée disco…
- **des séjours** : au sport d'hiver, *à la mer*, à l'étranger…

Une participation financière est demandée en unités pour certaines activités du programme, le coût des unités dépend du quotient familial. Les jeunes sont encadrés par une équipe permanente d'animateurs qualifiés, composée d'une direction et de deux animateurs référents.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet
https://sites.google.com/view/ajico

Suivez notre page facebook :
https://www.facebook.com/AJICO-482299118546035/

Contact : 02 51 12 66 14/ ajico@nort-sur-erdre.fr

Les associations culturelles

• Bibliothèque municipale - ludothèque « Bouquins Champêtres »

Horaires d'ouverture au public :
Mercredi 15h30-17h30
Samedi 10h30-12h00
Dimanche 10h30-12h00

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres, gratuits et ouverts à tous.
L'emprunt des documents est réservé aux lecteurs inscrits à la bibliothèque.
La cotisation familiale de 13€ valable 1 an, est à effectuer en mairie.
Elle vous permet d'emprunter 4 documents (livres, revues) par personne pour une durée maximale de 3 semaines. Elle vous permet également d'emprunter 1 jeu par personne pour une durée maximale de 3 semaines.

Des activités ponctuelles vous sont également proposées (lecture de contes pour enfant, animation de noël, bébé- livres, ...)

Le site www.livreetlecture-cceg.net vous donne accès :
- **au catalogue en ligne de la bibliothèque de Casson.**
- **à votre espace personnel grâce à votre identifiant (numéro de carte et date de naissance).**

Tél : 02 40 77 63 23 • bibliotheque@casson.fr • ludocasson@gmail.com

• Ecole de Musique Intercommunale (EMI)

Dès 4 ans les enfants peuvent s'initier à la musique. Chansons, jeux rythmiques, percussions, écoute sont proposés lors des cours d'éveil musical.
A partir de 6 ans l'école de Musique propose le parcours découverte. Les enfants découvriront de nombreux instruments (guitare, batterie, harpe, piano, flûte traversière, accordéon..) et pourront ainsi choisir l'instrument de leur choix. Ils découvriront aussi les premières notes, les premiers rythmes.
A partir de 7 ans les enfants peuvent commencer l'apprentissage d'un des nombreux instruments proposés à l'école de musique. Ils allient cet apprentissage à la formation musicale et à la participation à la chorale.
L'école propose aussi **des ateliers et des stages** afin de se familiariser avec d'autres univers musicaux.
Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au **07 83 04 10 75** ou consulter le site internet de l'Ecole de Musique Intercommunale de Nort-sur-Erdre, Ligné, Petit Mars et Casson : **www.ecoledemusique-emi.com**
Adresse : 3 boulevard P. Douler - 44390 Nort sur Erdre

• Le comité des fêtes de Casson

Pour la première fois dans l'histoire de Casson, un comité des fêtes voit le jour. Dans un premier temps, le comité a envie de structurer l'organisation des Dix jours sans écrans et la porter parce que c'est une manifestation bien ancrée maintenant dans le calendrier cassonnais. Ensuite, il pourra proposer d'autres projets : fête de la Musique, 14-Juillet, la liste est ouverte à toutes les idées !
Dans un troisième temps, le comité souhaite acquérir du matériel qu'il pourra mettre à disposition des autres associations ou des particuliers.
http://cdfcasson.wixsite.com/accueil
https://www.facebook.com/cdfcasson/

• TRAC

ON S'INSCRIT

Des ateliers «Théâtre» sont proposés aux jeunes de 9 à 18 ans pour leur permettre de découvrir le théâtre. Un spectacle sera présenté au public à la fin de l'activité.
Les ateliers se déroulent en 20 séances qui s'étalent de fin septembre au mois de mai environ, il n'y a pas d'atelier pendant les vacances scolaires.
Les groupes sont composés par l'animateur et les responsables du bureau de l'association en fonction de l'âge des jeunes et de leur ancienneté dans la pratique du théâtre.

ON PRATIQUE

Les jeunes de 9 à 11 ans découvrent le théâtre en atelier avec des exercices sur la confiance en soi et l'expression orale devant un public.
Pour les jeunes de 12 à 18 ans, Il peut être en plus proposée l'écriture de la pièce avec l'animateur.
Par le biais de l'activité théâtre, nous souhaitons sensibiliser les jeunes à la pratique d'activités artistiques et culturelles, nous voulons leur apprendre à se parler, à aller vers les autres, à éviter la violence en action et en paroles en apprenant à mieux se connaître.
Nous souhaitons que chaque jeune découvre ses potentiels relationnels, qu'il sache gérer le stress et sa timidité pour une meilleure maîtrise de soi.

ON PARTICIPE

Nous proposons aux jeunes d'élire un représentant de groupe. Il peut venir à quelques réunions du bureau pour comprendre le fonctionnement d'une association.
Nous invitons les jeunes à participer à l'installation, au rangement de la pièce avant et après le spectacle afin de leur permettre de participer à la vie associative et de découvrir la convivialité qui peut se trouver dans ces moments partagés par tous.

L'activité théâtre aide les jeunes à avoir confiance en eux, à avoir confiance dans les autres pour devenir des citoyens «acteurs» de leur environnement.

Vous pouvez retrouver notre actualité et nous contacter sur :

facebook : https://www.facebook.com/trac.casson
notre site : http://traccasson3.wix.com/trac
ou par mail : traccasson@gmail.com

• Polyglotte

Polyglotte propose l'apprentissage de la langue anglaise pour les enfants : le KIDS'CLUB
Animé par un formateur enseignant sa langue maternelle, cet atelier s'adresse aux enfants du primaire qui souhaitent apprendre l'anglais en s'amusant à travers la chanson, le mime, le sketch ou autres jeux. Tous les mercredis après-midi à Nort-sur-Erdre et tous les vendredis après la classe à Héric, en dehors des vacances scolaire.
Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au **02 40 72 12 71**,
par mail **contact@centre-polyglotte.eu** ou consulter le site internet **http://www.centre-polyglotte.eu**

• Salle culturelle : cap Nort

L'Espace culturel Cap Nort est un lieu convivial, de rencontres et d'échanges autour d'une programmation variée de spectacles vivants. Dans un esprit de pluridisciplinarité, la programmation se découpe en plusieurs axes, musique, théâtre, danse, cirque…
Espace Culturel CAP NORT, Route d'Héric - 44390 Nort-sur-Erdre

Les associations sportives

• Basket : Casson basket Club

Le club de basket s'est créé avec l'arrivée de la salle des sports en 2009.

Les petits cassonnais peuvent découvrir le basket à partir de 4/5 ans. Les babys sont accueillis le samedi matin et participent à des rencontres départementales ponctuelles (mini tournoi, fête de Noël…). Par contre, à partir de 6 ans, les enfants s'entrainent en semaine et ont un match par week-end. C'est un championnat mis en place par le Comité Départemental de Basket.

Très rapidement, le club a pu accueillir de nombreux enfants jusqu'à la catégorie minime (14/15 ans). La priorité est donc laissée aux jeunes mais une section adulte en loisir est ouverte avec un championnat indépendant.

Le club a fait le choix d'employer un jeune entraineur diplômé pour garantir les bons apprentissages dès le plus jeune âge. Cette exigence demande au club de rester très dynamique afin de proposer des animations ouvertes à tous, dans le but de trouver des financements qui complètent le soutien de la mairie et des sponsors.

Notre site : http://club.quomodo.com/casson-basket-club/accueil

• Club de Badminton :

Le club de badminton de Casson propose tout au long de la saison des cours et entraînements pour les jeunes de 5 ans à 16 ans.

- **Le mini-Bad (5-7 ans) :** il a pour objectif de développer la motricité des enfants, les connaissances liées au badminton et les valeurs fondamentales que sont le respect, la volonté et la solidarité.
- **Des Poussins aux Cadets :** Les entrainements ont pour objectif de poursuivre l'apprentissage et nous proposons, pour les volontaires de participer à des compétitions officielles.

Ces entraînements ont lieu le mercredi après-midi sur différents créneaux. Pour nos cours, nous faisons appel à un moniteur diplômé d'état.

Depuis 3 saisons le club de Casson est labellisé 2 étoiles par la Fédération Française de Badminton pour la qualité de sa formation.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

- **Internet : http://badminton-de-casson.fr/**
- **Mail : badminton.casson@laposte.net**

• Club de football de Casson :

L'AS Casson football propose une section jeunes.
Plus d'informations sur :
http://ascassonfoot.footeo.com
Tél : 02 40 77 64 87

• Animation sportive départementale

Le Département de Loire-Atlantique propose aux 7/14 ans de s'initier à différentes activités physiques et sportives.

L'animation sportive départementale intervient sur 198 communes rurales de moins de 10 000 habitants, encadrée par 44 éducateurs et éducatrices sportifs.

A Casson, les cours Multisports ont lieu à la salle des sports le vendredi :

- de 16h45 à 18h15 pour les CE1/CE2
- de 18h15 à 19h45 pour les CE2/CM1/CM2

Les collégiens peuvent également s'inscrire à l'Ecole sports de nature le mercredi après-midi ou à l'Ecole de tir à l'arc et escalade le jeudi soir, à Nort sur Erdre.
Séances assurées par Monique Macé.

En plus des cours hebdomadaires proposés en période scolaire, l'animation sportive offre la possibilité de participer à des stages d'une ou plusieurs journées durant les vacances scolaires (sports collectifs, activités de pleine nature,...).

Renseignements et inscription toute l'année en ligne sur le site du département : **loire-atlantique.fr** (rubrique « sport »)

• Les équipements sportifs

- Les bassins d'Ardéa à Nort sur Erdre, les bassins d'Alphéa à Treillières/Grandchamp des Fontaines
- La salle de sport de Casson, zone sportive des Ardillaux
- Le city park, zone sportive des Ardillaux
- L'aire de jeux, zone sportive des Ardillaux

Hors saison

Hors-saison, les échappées culturelles en Erdre & Gesvres

Hors-saison, c'est une saison culturelle pour l'enfance, la jeunesse et la famille, avec des propositions artistiques tout au long de l'année, en itinérance dans les différentes communes d'Erdre & Gesvres.

Organisé par la Communauté de Communes, en collaboration avec les douze communes du territoire, Hors-saison réunit des propositions culturelles diversifiées présentées en plusieurs points du territoire : spectacles en salle, résidences d'artistes, événements dans l'espace public, ciné-concert, projets participatifs avec les habitants… Autant de propositions qui permettent de découvrir toute la richesse et la diversité de la création contemporaine en direction du jeune public.

Ce projet constitue une des actions structurantes du projet culturel de territoire, élaboré en partenariat avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
Tous les spectacles sont au tarif unique de 5€ et quelques propositions sont gratuites.

Toutes les infos :
sur le site : www.hors-saison.fr
sur facebook : https://www.facebook.com/Hors-saison-les-%C3%A9chapp%C3%A9es-culturelles-en-Erdre-Gesvres-1478101445829407/

Le Tout-petit festival

Organisé tous les deux ans, le Tout-petit festival est l'événement culturel des tout-petits en Erdre & Gesvres. Vivre une première expérience artistique, se laisser bercer par les arts vivants, éveiller ses perceptions, le Tout-petit festival s'adresse particulièrement aux jeunes enfants, proposant un éveil culturel et artistique dès le plus jeune âge. Spectacles, animations, ateliers…les artistes vont à la rencontre des petites oreilles dans les 12 communes du territoire : dans les salles, dans les lieux de vie, lors de rencontres à domicile…

Enfants et parents peuvent aussi expérimenter de nouveaux liens dans la pratique d'ateliers en duo (voix, danse, arts plastiques..). Pendant 8 jours, une cinquantaine de propositions invitent petits et grands à un éveil culturel fort en émotions !

Salon du livre

Tous les ans, au printemps, le Salon du Livre Jeunesse en Erdre & Gesvres a le plaisir de recevoir des artistes qui font la littérature jeunesse d'aujourd'hui. Avec 18 auteurs illustrateurs talentueux et créatifs, des maisons d'édition engagées et innovantes, le Salon fête, le temps d'un week-end, la richesse de la littérature jeunesse ! Ce week-end est riche en animations… Expositions, ateliers, rencontres-dédicaces, lectures, spectacles, conférences sont proposés tout au long de l'évènement.

Le Salon du Livre c'est des dédicaces et des rencontres avec les artistes qui signent leurs ouvrages mais animent également des ateliers ouvert à tous. Le Salon du Livre c'est aussi un temps fort représentant une année de travail mené avec les établissements scolaires et leurs élèves, les bibliothécaires, les structures animation-jeunesse, les bénévoles… Le Salon du Livre Jeunesse en Erdre & Gesvres constitue un rendez-vous attendu par les enfants… et les familles !

Alors n'attendez plus pour réserver votre week-end et plonger dans les univers originaux, décalés, oniriques de ceux qui font vivre la littérature jeunesse.

https://www.facebook.com/Salon-du-livre-jeunesse-Erdre-Gesvres-360214520842709/

1. Vacances, sorties, concerts, spectacles, quels financements ? Quelles aides pour les jeunes ?

Via l'AJICO :

Les jeunes du local ont créé une association, « A nous les loisirs », qui organise des actions afin de réduire le coût des camps et des activités des 11-18 ans. Un peu d'huile de coude est nécessaire pour le lavage de voitures, livrer des viennoiseries à domicile, etc. Envie d'assister aux Nuits de l'Erdre ? L'association de la Nuit de l'Erdre permet un accès gratuit au Festival pour les jeunes qui viennent nettoyer le site les matins, l'AJICO les encadre pendant le ramassage des déchets (pas pendant le festival).

Toujours pendant les Nuits de l'Erdre, l'action la plus représentative est la vente de petits déjeuners aux festivaliers .

A titre d'exemple, pour avoir servi des petits déjeuners, certains jeunes ont baissé le coût de leur camp de 138 €.

site de l'AJICO : https://sites.google.com/view/ajico

Via la REGION :

La Région des Pays de la Loire accompagne les jeunes dans leurs projets : formation, logement, sport, prévention…

Plus d'infos : http://www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/aides-regionales/aides-regionales-themes/jeunesse

Via le CRIJ

L'Information Jeunesse c'est :

- Un accueil , sans rendez-vous, anonyme et gratuit pour tous les jeunes, sans exception.
- Un accès libre à une documentation fiable, sur l'ensemble des sujets de votre quotidien : se former, travailler, s'engager, partir à l'étranger, se loger, vivre au quotidien, se déplacer, sortir/découvrir.
- Un Informateur Jeunesse qui vous écoute, vous accompagne dans votre recherche et répond à votre demande.
- Des rendez-vous d'information thématiques.

CRIJ des Pays de la Loire : http://www.infos-jeunes.fr/

Via la CAF :

Votre enfant part seul en camp ou en colonie.

La **Caf** prend en charge 75% du coût du séjour si votre quotient ne dépasse pas 475 euros. Si votre quotient est compris entre 476 et 625 euros, la Caf prend en charge 65% du coût. L'aide est plafonnée à 300 euros par enfant (600 euros si votre enfant est handicapé et bénéficiaire de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé).

A retenir : pour être pris en charge par la Caf, le séjour doit durer au minimum 7 jours consécutifs et jusqu'à 14 jours.

Pour plus de renseignements : http://www.caf.fr

Via le Secours Catholique :

L'Accueil familial de vacances (AFV) du Secours Catholique permet à des enfan wwwts, dès l'âge de 6 ans et jusqu'à leur majorité, d'accéder à des vacances grâce à une famille qui souhaite "partager ses vacances". Ce dispositif s'inscrit dans le cadre légal de la réglementation "Jeunesse et Sports" concernant les accueils de mineurs.

Tél : 07 86 49 60 74

Site : www.secours-catholique.org

Via le Secours Populaire Français :

Le Secours populaire soutient financièrement une partie des projets de départ, tout en permettant aux personnes de s'impliquer pour trouver les ressources complémentaires pour finaliser le budget. Dans le même temps, le SPF collecte des moyens pour permettre aux enfants de partir dans des séjours en colonies de vacances, aux jeunes de réaliser leur projet de vacances, aux personnes en situation de handicap d'accéder à des séjours adaptés,…

Mail : renseignements.contact@spf44.org

2. Maison de l'Emploi et de la Formation : les services pour la jeunesse

La Maison de l'Emploi et de la Formation de la Communauté de Commune d'Erdre & Gesvres met en place, chaque année, une action sur le thème «job d'été». Celle-ci s'adresse à tous les jeunes du territoire à la recherche d'un emploi saisonnier, qui souhaitent êtres aidés dans leurs démarches.

La Maison de l'Emploi et de la Formation vous propose : des offres d'emploi, un soutien à la rédaction de CV et de lettres de motivation des informations sur la législation du travail, des ateliers collectifs sur les outils de recherche d'emploi, l'accès à Internet

Différents supports écrits, sur ce thème sont remis aux jeunes : plaquette d'information sur la législation du travail, documents d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation.

Accueil individualisé | Conseils personnalisés | Ateliers collectifs :

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter sur Internet le blog consacré aux jobs d'été :

www.jobete-erdre-et-gesvres.com

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h.

2 bis place du Champ de Foire

44390 Nort-sur-Erdre

Tél. 02.40.72.10.85

3. Transports :

- vers les collèges de Nort-sur-Erdre : Paul Doumer et Saint Michel
- vers les lycées: Camille Claudel et Saint Clair (Blain), lycées de l'Erdre et Saint Martin (Nort)

Renseignements et inscriptions en mairie ou sur le site « loire-atlantique.fr », rubrique transports.
Retrait en mairie de la carte Lila scolaire pour les collégiens, après inscription.

Navettes pour rejoindre le tram-train à Sucé-sur-Erdre (N1) :
Aux heures de pointe, une navette assure **la liaison de Casson à la gare de tram-train de Sucé-sur-Erdre** (direction Nantes ou Châteaubriant). Pas de coût supplémentaire si vous avez un abonnement ou un billet de tram-train. La navette N1 passe régulièrement entre 6h15 et 8h30, puis entre 16h40 et 19h15 direction Sucé; entre 6h05 et 8h40, puis entre 16h40 et 19h05 direction Casson. Retours vers Casson également de 12h40 à 13h05 le mercredi.
Horaires précis sur le site « loire-atlantique.fr », rubrique *Lila lignes régulières/fiches horaires/N1*, ou sur un dépliant papier à retirer en mairie.

Lila à la demande :
Un véhicule vient chercher l'enfant (seul à partir de 6 ans) ou le jeune **à votre domicile et le conduit à la destination de votre choix** (déplacements ponctuels de proximité, par exemple pour une activité sportive dans une commune proche le mercredi après-midi).
Tarif : un ticket Lila.
Sur réservati on au plus tard la veille du trajet.
Carte Lila à la demande gratuite, à retirer en mairie ou au siège d'Erdre et Gesvres.
Horaires : mardi et jeudi, prise en charge entre 9h et 9h30 ; retour entre 11h30 et 12h mercredi et vendredi, prise en charge entre 9h et 9h30, retour entre 11h30 et 12h, et prise en charge entre 14h et 14h30, retour entre 16h30 et 17h (possibilité de journée continue : départ le matin, retour l'après-midi).

Lila 1er :
Au départ de Grandchamp-des Fontaines,
cette ligne de bus haute fréquence dessert de nombreux arrêts sur Grandchamp, Treillières et Nantes (notamment Le Cardo et la gare SNCF).
Plus d'info : http://lila.loire-atlantique.fr

Pour vous aider
Afin de faciliter les déplacements, la commune de Casson a mis en place une page Facebook dédiée au covoiturage.N'hésitez pas à déposer vos demandes ou propositions de trajets (exemple, pour rejoindre une gare de tram-train ou un arrêt Lila 1er), en partance ou
à destination de Casson : Co voiturage Casson.
Sachez également que les collégiens et lycéens effectuant des trajets quotidiens en tram-train peuvent bénéficier de
l'ASR (Abonnement Scolaire Règlementé), avec un tarif aidé. Les dossiers sont à retirer en gare ou à demander par mail à « **lila@loire-atlantique.fr** » pour un envoi à domicile par courrier postal.
Il existe également un abonnement aidé spécifique pour les internes : l'AIS.

Le service enfance jeunesse se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires

Ne pas jeter sur la voie publique

Commune de Casson

Mairie de Casson
3 rue de la mairie
44390 CASSON
www.casson.fr
✆ 02 40 77 62 46